

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|---|---|
| Date de réception : 23/02/2023 | Dossier complet le : 27/02/2023 | N° d'enregistrement : F01123P0044 |

1. Intitulé du projet

Construction d'un parking silo réversible partiellement, des bureaux et des locaux d'enseignement sur la ZAC Campus Grand Parc à Villejuif

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SADEV94

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RICHARD Christophe Directeur Général

RCS / SIRET

3 4 1 2 1 4 9 7 1 0 0 0 1 0

Forme juridique

Société anonyme à conseil d'administr

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|-----------------------------------|---|
| 41°a | parking silo aérien de 956 places de stationnement, des bureaux (3 000 m ²) et des locaux d'enseignement (1 500 m ²). L'emprise au sol de cet ouvrage est de 3 570 m ² . |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site a accueilli des bâtiments du Forest Hill pour des activités sportives, notamment des terrains de tennis couverts. Ces bâtiments ont été démolis en 2018/2019.

Principales caractéristiques architecturales et paysagères du projet :

Aucun sous-sol n'est prévu sur ce projet. Cependant le relief naturel du terrain nécessite

que le RDC soit semi-enterré. Les abords Sud et Est du bâtiment seront talutés de manière à conserver la ventilation et l'éclairage naturel de ce niveau. Ce niveau sera éclairé naturellement par le patio central (côte : 114,06m NGF).

Le bâtiment est constitué d'un RDC, de sept niveaux de parking, d'un niveau de bureaux

et enfin d'un demi-niveau de locaux de formation et d'enseignement. En plan, le bâtiment forme un anneau. Le projet vient s'aligner sur les limites parcellaires Nord-Ouest, Ouest et Sud-Ouest. Un retrait est en revanche opéré par rapport aux limites Sud-Est (4,00

mètres), Est (4,00 mètres) et Nord Est (8,00 mètres).

Les bureaux constituent un étage entier offrant des vues sur toute sa périphérie ainsi que

sur le patio central. Les locaux de formation et d'enseignement forment une équerre au dernier niveau (R+9) avec

l'ombrière axé sur le tour Eiffel au sein

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Campus Grand Parc à Villejuif (94), un besoin en stationnement de la part de l'IGR (Institut Gustave Roussy) a été identifié et représente un enjeu fort en matière de fonctionnement et d'organisation spatiale du secteur. Ce nouveau parking a pour principal objectif d'accueillir les véhicules qui aujourd'hui se stationnent sur les différents parkings aériens de l'IGR, ce qui permettra à terme d'aménager des espaces publics de qualité en lieu et place de ces stationnements.

Par ailleurs, il s'agit d'intégrer de manière harmonieuse le parking dans son environnement (vis-à-vis de l'IGR, de l'autoroute et des futurs équipements de la ZAC).

Le projet prévoit la construction d'un parking silo de 7 niveaux, surmonté d'1 niveau de bureaux et d'1 demi-niveau de locaux d'enseignement.

Les 2 derniers niveaux de parking sont prévus réversibles afin de pouvoir les transformer en bureaux le cas échéant. Pour cela, la hauteur desdits niveaux de parking ainsi que la largeur des trames ont été envisagés de telle sorte qu'ils puissent être transformés et aménagés en locaux de bureaux.

Gustave Roussy souhaite regrouper une partie de ses services administratifs, aujourd'hui répartis sur plusieurs niveaux et/ou différents bâtiments. Pour ce faire, Gustave Roussy a besoin de 201 postes de travail à répartir sur une surface d'environ 3 000m² SDO. A cela s'ajoute un besoin d'espaces d'enseignement comprenant un amphithéâtre pour 200 personnes et des salles

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet s'implante sur un terrain vierge constitué de remblais issus de constructions passées.

Le projet minimise son impact sur son terrain d'assiette en évitant tout sous-sol.

Il s'implante dans la pente naturelle du terrain en évitant au maximum les terrassements.

Seul un tiers du RDC sera semi enterré à une hauteur maximale de -1.70m par rapport au sol naturel.

Les excavations seront traitées selon les filières appropriées.

Les fondations prévues sont des fondations profondes type pieux.

Les 3 premiers niveaux seront en béton. Les poteaux, poutres et dalles seront préfabriquées et posées sur place en filière sèche au maximum.

Les rampes de circulations véhicules et les 5 noyaux de circulation verticale seront érigés en béton.

Les 7 niveaux suivants sont réalisés en structure bois (poteaux, poutres, jambes de force et solives) sur lesquels sont posés des dalles préfabriquées en béton pour le stationnement.

Les façades du parking sont revêtues d'une maille en inox tendues sur les 3 façades rue. Les façades arrière sont libres et simplement protégées par des garde-corps barreaudés.

Les bureaux et locaux d'enseignement sont construits sur le même système structure bois/béton. Les façades sont largement vitrées sur allèges et bardées d'un revêtement métallique laqué blanc.

A l'intérieur un cloisonnement et finition type bureaux sont prévus (faux plancher technique, dalle de moquette, peinture, mobilier)

Les toitures seront traitées par des dalles enherbées type sedum.

Enfin au cœur du bâtiment, le patio, sera lui traité en pleine terre et accueillera un arbre de haute tige.

La durée du chantier est estimée à 24 mois environ.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les 3 entités du bâtiment (parking / bureaux / formation) sont indépendantes.

La partie bureau et formation entretiennent cependant des liens propres puisque gérés par le même organisme.

Toutefois les circulations verticales sont indépendantes et fonctionnement de manière autonome

L'entrée du parking se fait par la façade principale. Deux entrées et deux sorties permettent une fluidité de la circulation.

Il est également prévu de pouvoir assigner une sortie ou une entrée à l'un ou l'autre pour fluidifier les flux pendulaires.

Par exemple, le matin 3 entrées et 1 sortie et le soir trois sorties et une entrée.

Au niveau de l'entrée se trouve le poste de contrôle qui gèrera le parking.

L'entrée des bureaux se fait au Sud du bâtiment par un hall sur rue. L'accueil se trouve au niveau R+8.

Les bureaux sont organisés autour du patio permettant d'éclairer naturellement l'ensemble des espaces de travail.

Enfin au dernier niveau, les locaux de formation ne sont accessibles qu'aux personnes autorisée via le même hall d'accueil au RDC.

Un amphithéâtre donnant sur le paysage du bassin parisien permet d'accueillir des conférences.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|---------------------------|
| Le bâtiment a une forme particulière de diamant de 100x50m de large. | 4 500 m ² |
| Ce volume est percé d'un patio central offrant des épaisseurs bâties d'environ 15m de large. | 15 m |
| La hauteur au point le plus haut est de 33,75m, et la hauteur au point le plus bas est de 28,75m. | 33,75 m |
| La surface hors œuvre brute est d'environ 30 600m ² sur R+9. | 30 600 m ² SDO |
| Parking | 956 places |
| Bureaux | 3 000 m ² |
| | 1 500 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

116 RUE EDOUARD VAILLANT
94800 VILLEJUIF; VILLEJUIF

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 20 ' 46 " E. Lat. 48 ° 47 ' 39 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site se trouve à plus de 3 km d'une ZNIEFF La plus proche du site étant la ZNIEFF de type 2 "Parc des Lilas" |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Nous disposons d'un arrêté CNPN (pour la ZAC) Le site se trouve à plus de 3 km d'une ZNIEFF La plus proche du site étant la ZNIEFF de type 2 "Parc des Lilas" Aucun arrêté de biotope ne couvre la ville de Villejuif, le plus proche est localisé à plus de 10 km à l'Est (Bois Saint-Martin) |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le département du Val de Marne s'est doté d'un PPBE. L'étude d'impact de la ZAC avait intégré une étude acoustique qui inscrivait le secteur dans un contexte sonore bruyant. Le site du projet est bordé par l'autoroute A6b, zone de dépassement des valeurs limites de niveaux sonores le long de l'A6b (environnement sonore compris entre 60 et 75 dB). Pas concerné par du bruit aérien ou ferroviaire |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le terrain de l'opération se situe au sein du périmètre des 500 m d'un site classé sur la ville de Cachan de l'autre côté de l'A6b (Acqueduc Médicis) Une présentation du projet initial (parking de 750 places et bureaux de 850m ²) a été faite devant l'ABF en mars 2020, aucune remarque n'a été émise par l'ABF. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide n'est présente sur le secteur. La zone la plus proche est située à environ 300 m à l'ouest (zone de classe 3). |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Villejuif est inscrite dans le périmètre de 3 PPNR prescrits : - Arrêté du PPR inondations et coulées de boue par ruissellement en secteur urbain du 09/07/2001 - Arrêté du PPR mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 09/07/2001 - Arrêté du PPR mouvements de terrain par affaissements et effondrements de terrain du 01/08/2001 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site est situé sur la ZAC Campus Grand Parc. La parcelle comprend des épaisseurs importantes de remblais liés au comblement d'une ancienne carrière à ciel ouvert, présentant des contaminations diffuses et significatives en certains métaux lourds et des contaminations modérées à significatives en hydrocarbures. Les diagnostics sont joints en annexe. Une évacuation des remblais est prévue. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site est localisé dans une zone de répartition des eaux. Les nappes correspondantes sont situées à de grandes profondeur (plus de 20 m). Le projet ne prévoit pas de prélèvement. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site du projet ne comprend aucun captage d'eau à des fins de production d'eau potable dans son périmètre. Il n'est pas compris dans un périmètre de protection de captage d'eau |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel | |
|-------------------------|---|-------------------------------------|--|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet sera raccordé au réseau d'eau de la ville de Villejuif. Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau souterraines ni en phase travaux ni lorsque le bâtiment sera livré. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit l'évacuation du surplus de terres lors des travaux de terrassement |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet intègre la création de toiture végétalisée ainsi que le développement d'un espace de pleine terre au centre du projet L'aménagement de ces espaces nécessitera l'apport en terre végétale. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendre aucune activité susceptible de représenter une menace à une échelle pouvant impacter les habitats ou espèces inscrits au sein d'une zone NATURA 2000 la plus proche (située à plus de 9km) |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le secteur s'inscrit dans un lot de la ZAC Campus Grand Parc classé au sein de la zone UAa du PLU en vigueur et n'est pas cartographié comme un emplacement réservé. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Villejuif n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet pour vocation à proposer un parking et des bureaux, espaces de travail. Il n'est donc pas prévu qu'il engendre des risques sanitaires. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | S'agissant d'un parc de stationnement, l'ouvrage implique de part sa nature, un trafic routier pour accéder à cet ouvrage. En chantier, l'opération va générer un trafic d'engins lourds. Des dispositions seront prises dans le cadre du suivi de chantier afin de limiter les incidences. En exploitation, le projet générera une hausse de trafic sur cette partie de la ZAC. Il s'agira majoritairement d'un report du stationnement existant (stationnement en surface autour de |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Bruit des moteurs de véhicules. Compte-tenu de la présence de l'A6b à proximité, la prise en compte de ces nuisances pour les bureaux et locaux d'enseignement sera prise en compte |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | odeurs des gaz d'échappement des véhicules |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les phares des véhicules utilisant le parc de stationnement |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le réaménagement du secteur en zone mixte (logements, activités, équipements) s'inscrit dans un milieu en pleine mutation. Le projet urbain s'inscrit de manière harmonieuse dans le tissu urbain et dans l'épure générale des bâtiments existants et futurs. Une présentation du projet à l'ABF s'est tenue en mars 2020. Le site s'inscrit à proximité immédiate de l'institut Gustave Roussy, Institut d'envergure internationale de la recherche contre le cancer |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet occasionne une valorisation urbaine en termes d'usages et d'ambiance paysagère permettant de créer un développement urbain cohérent à proximité de l'IGR, en adéquation avec les objectifs de la ZAC Campus Grand Parc : - un nouveau lieu de travail (bureaux de l'administration de l'IGR) - de nouveaux locaux d'enseignement - un espace de stationnement dédié à l'IGR (personnel et patients/visiteurs) |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet se localise entre l'autoroute A6, l'IGR et à proximité de la future gare d'interconnexion du Grand Paris Express "Villejuif - Institut Gustave Roussy". Cette gare accueillera les lignes 14 et 15.

Cette opération a fait l'objet d'une étude d'impact.

Par ailleurs, dans le cadre de la ZAC Campus Grand Parc, une étude d'impact a été réalisée en 2011. Un complément de l'étude d'impact a été produit en 2016.

Dans le cadre du chantier, les travaux seront réalisés conformément à la charte chantier vert de la ZAC Campus Grand Parc et ils seront réalisés dans le respect de l'environnement et des riverains du projet (salariés, patients de l'IGR ainsi que des premiers occupants du lot D1b (livré en 2024).

Des efforts seront réalisés pour maîtriser le bruit, limiter les nuisances telles que la propagation de la poussière, des lumières (la nuit), tri des déchets,

En cas de non respect de la charte chantier vert, des pénalités seront appliquées aux entreprises de travaux.

A noter également que le projet s'inscrit dans le cadre de la ZAC Campus Grand Parc, opération d'aménagement qui a fait l'objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Vincennes

le,

Signature

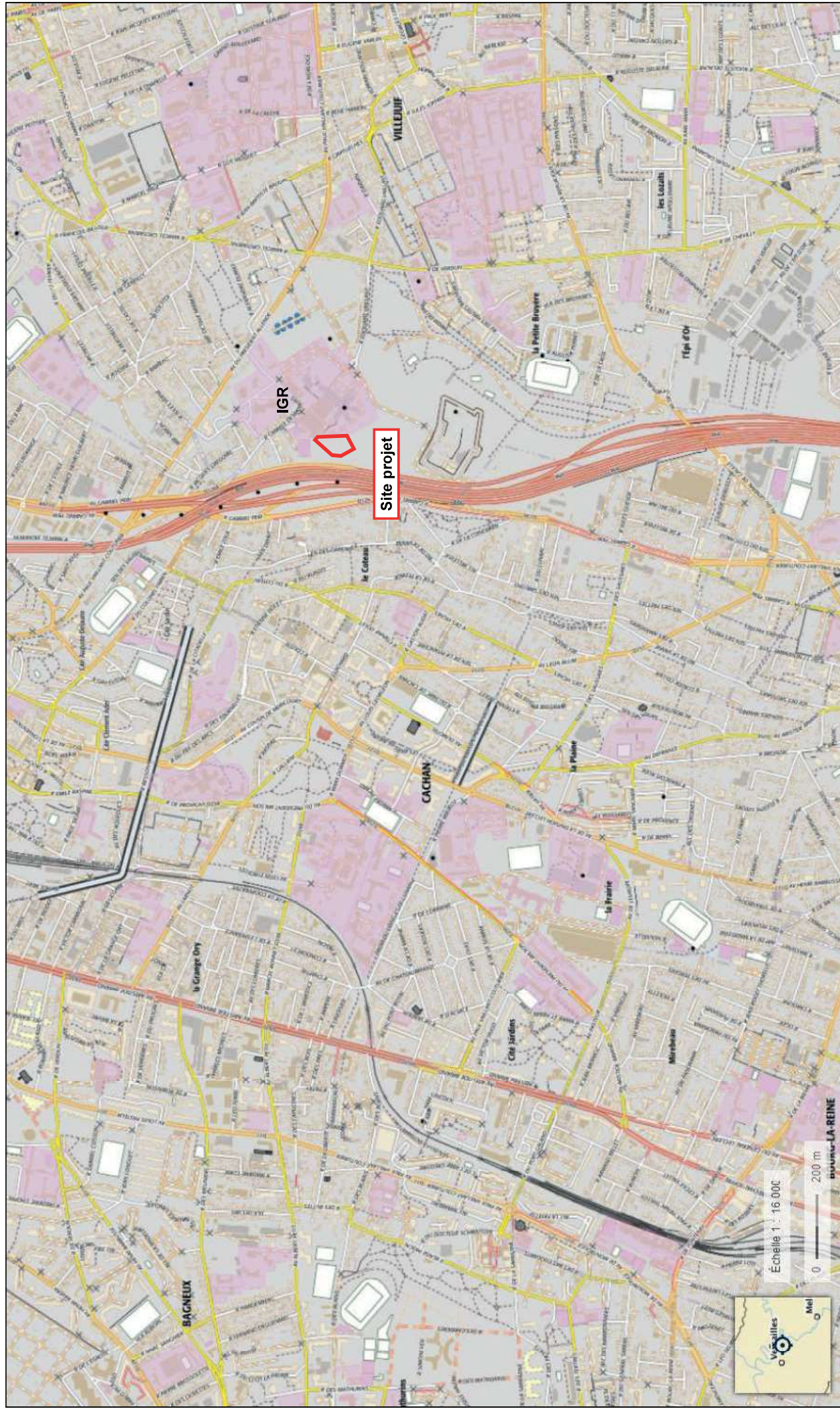
Télédéclaré le 23/02/2023

SADEV 94
31, Rue Anatole France
94306 VINCENNES CEDEX
Tél. : 01 43 98 44 40
Fax : 01 43 98 44 69
SIRET 341 214 971 00010 - APE 4110 C

Le Directeur Général
Christophe RICHARD

Annexe 2 au Cerfa 1414734*03
Construction d'un projet immobilier mixte sur l'îlot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Plan de situation



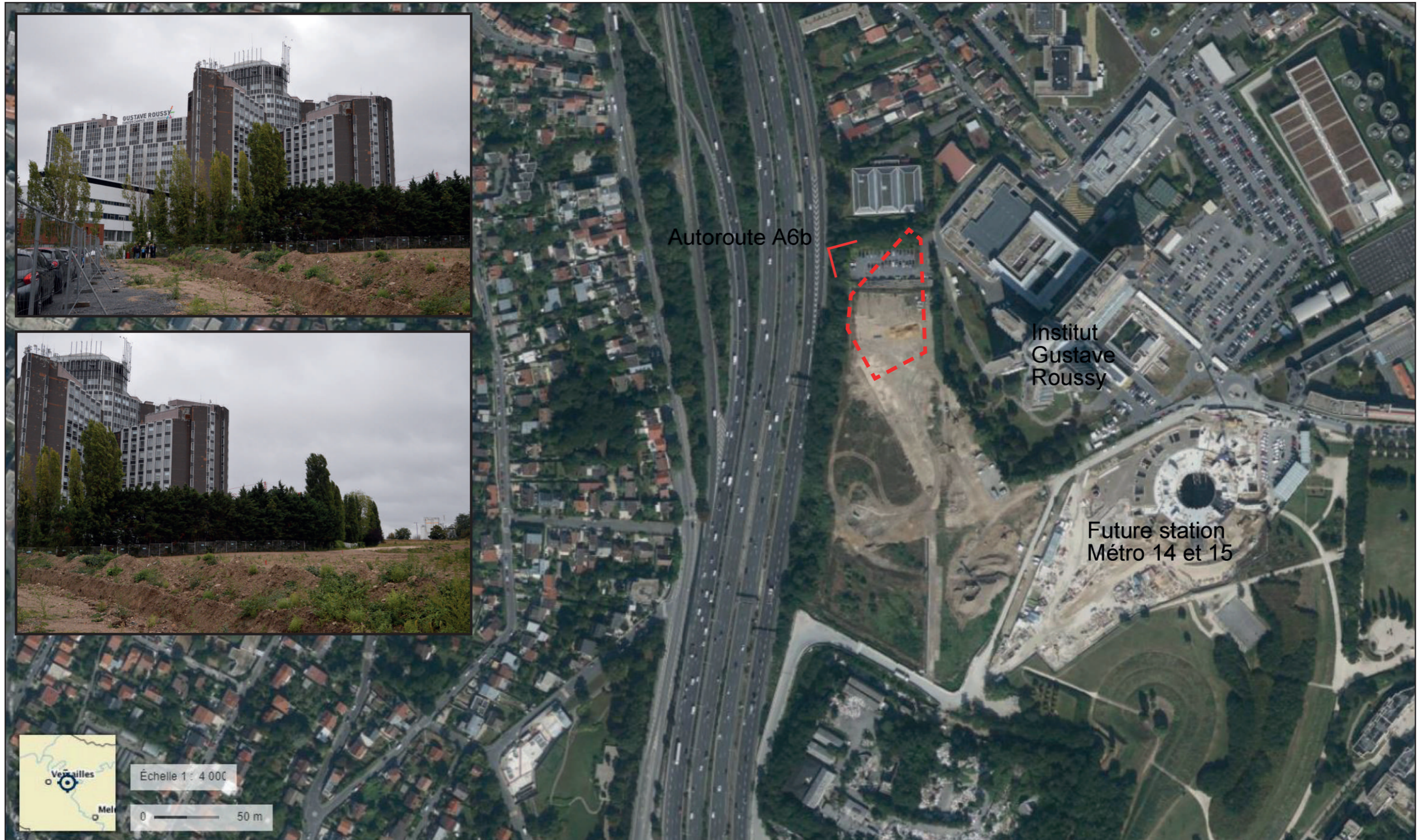
Annexe 4 au Cerfa 1414734*03
Construction d'un projet immobilier mixte sur l'ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

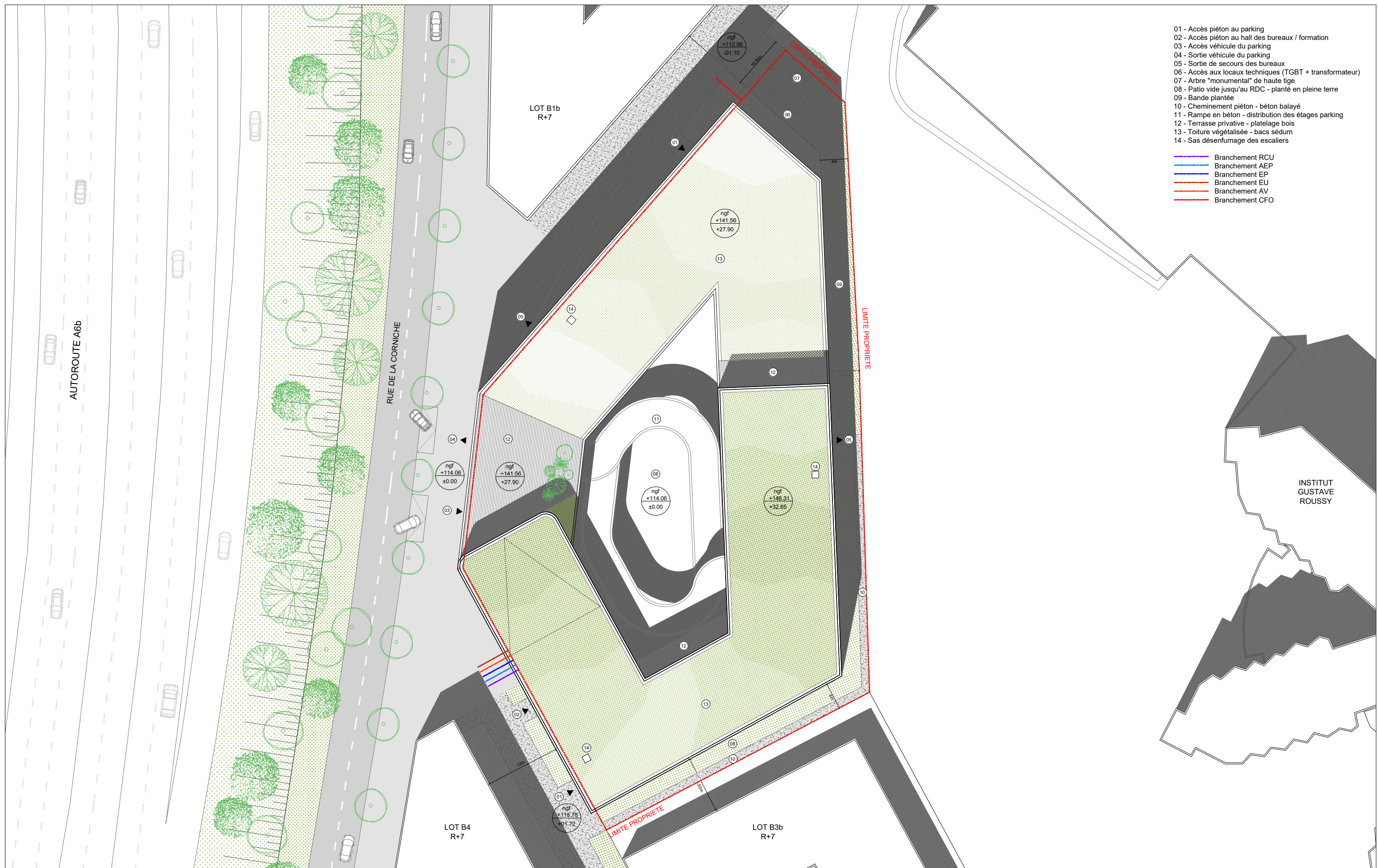
Vues lointaines du projet



Annexe 4 au Cerfa 1414734*03
Construction d'un projet immobilier mixte sur l'ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Vues proches du projet





- 01 - Accès piéton au parking
 - 02 - Accès piéton au hall des bureaux / formation
 - 03 - Accès véhicule du parking
 - 04 - Sortie véhicule du parking
 - 05 - Sortie de secours des bureaux
 - 06 - Accès aux locaux techniques (TGBT + transformateur)
 - 07 - Arbre "monumental" de haute tige
 - 08 - Patio vide jusqu'au RDC - planté en pleine terre
 - 09 - Bande plantée
 - 10 - Cheminement piéton - béton balayé
 - 11 - Rampe en béton - distribution des étages parking
 - 12 - Terrasse privative - platelage bois
 - 13 - Toiture végétalisée - bacs sédum
 - 14 - Sas désenfumage des escaliers
-
- Branchement RCU
 - Branchement AEP
 - Branchement EP
 - Branchement EU
 - Branchement AV
 - Branchement CFO

| | | | | | | | |
|---|---|---|--|--------------------------------|----------------------|------|--|
| Maitrise d'ouvrage / SADEV 94 31 rue Anatole France 94300 Vincennes 01 43 98 95 60 rhimbault@sadev94.fr | Maitrise d'oeuvre / GRAAM architecture 53 rue Marceau 93100 Montreuil 01 83 37 81 80 contact@graamarchitecture.fr | Programme / Construction d'un immeuble mixte comprenant : Un parking silo de 965 places, de bureaux pour l'Institut Gustave Roussy et de locaux d'enseignement et de formation pour l'Institut Gustave Roussy | Observations / Pièces complémentaires. Demande Mairie du 25/07/2022 | <h1 style="margin: 0;">PC</h1> | PLAN DE MASSE | | |
| | | | | Date : 28/09/2022 | Echelle 1/500 | PC02 | |



CACHAN

LOT B1b
R+7

LOT B3a
R+9
Sujet de cette
demande de
Dépot de PC

LOT B4
R+7

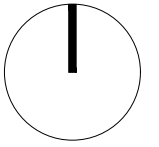
LOT B3b
R+7

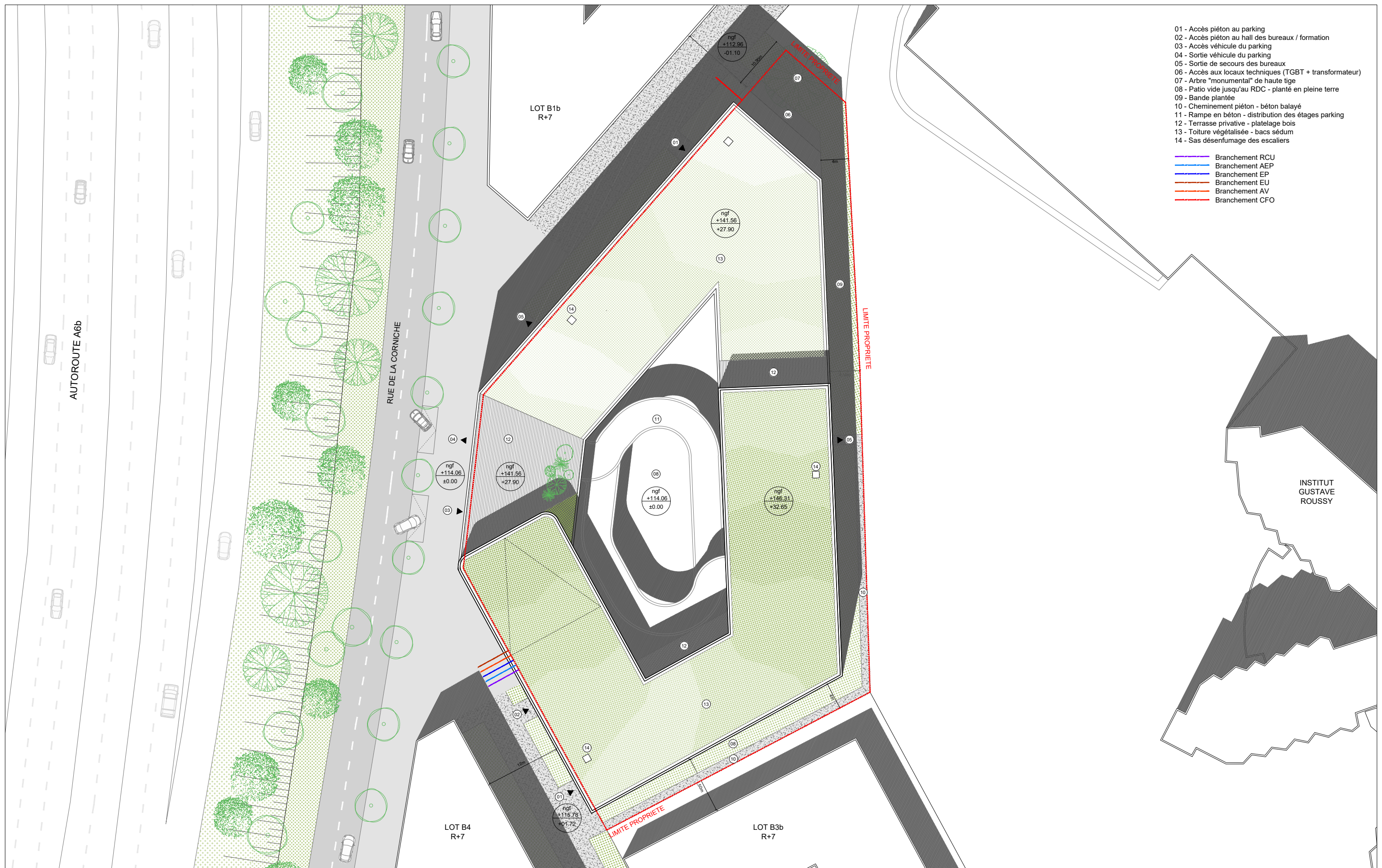
INSTITUT
GUSTAVE
ROUSSY

CHATEAU D'EAU

ANFR
SITE ACTUEL

FUTURE
STATION DE
METRO RATP

| | | | | | | | |
|---|---|--|------------------------------|---|---|-------------|---|
| <p>Maitrise d'ouvrage / SADEV 94 31 rue Anatole France 94300 Vincennes 01 43 98 95 60 rhimbault@sadev94.fr</p> | <p>Maitrise d'oeuvre / GRAAM architecture 53 rue Marceau 93100 Montreuil 01 83 37 81 80 contact@graamarchitecture.fr</p> | <p>Programme / Construction d'un projet immobilier mixte Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc</p> | <p>Observations /</p> | <p>Etude d'impact Date : 24/02/2022</p> | <p>PLAN DE SITUATION Echelle 1/2000</p> | <p>PC01</p> |  |
|---|---|--|------------------------------|---|---|-------------|---|

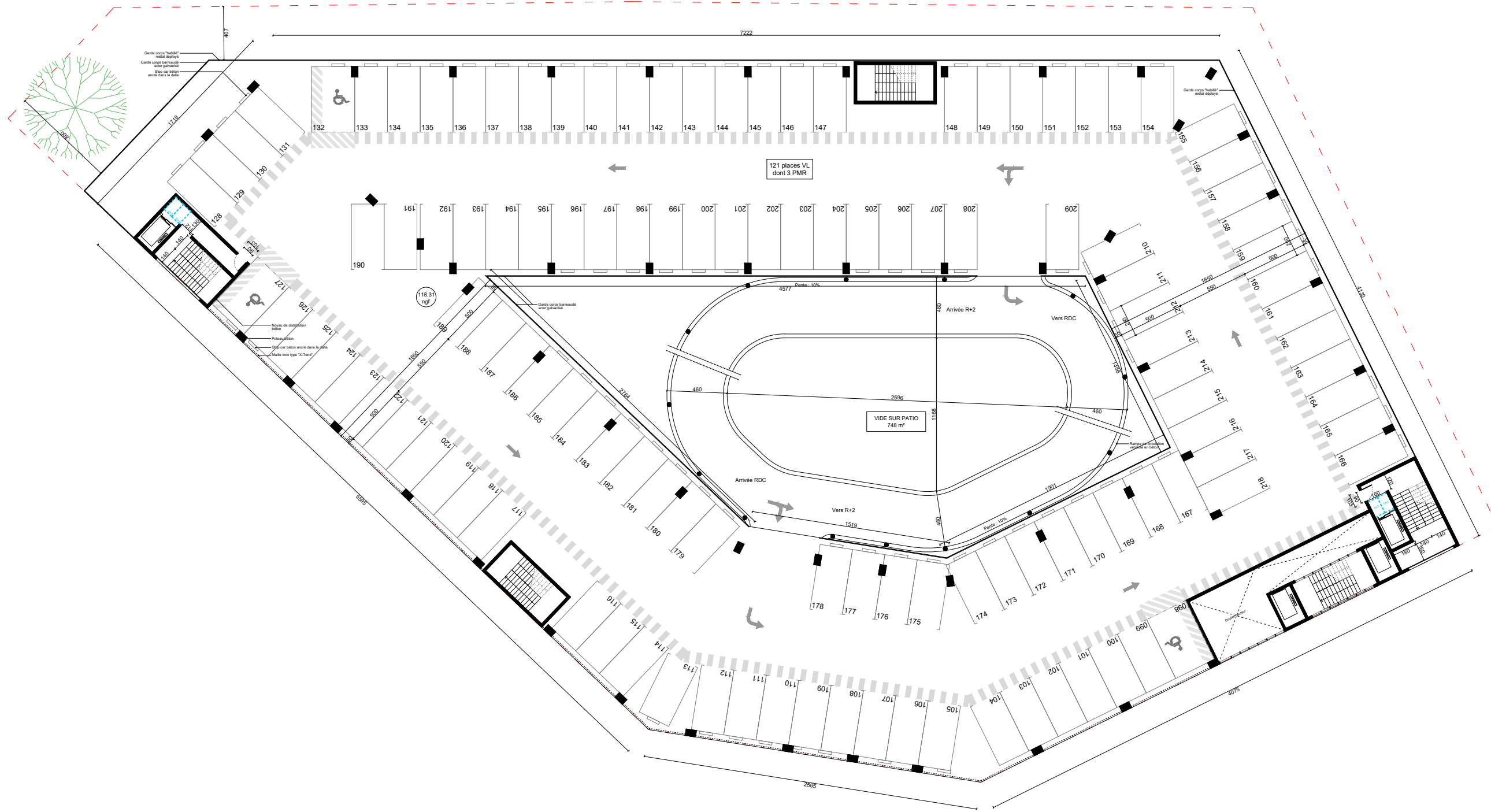


- 01 - Accès piéton au parking
 - 02 - Accès piéton au hall des bureaux / formation
 - 03 - Accès véhicule du parking
 - 04 - Sortie véhicule du parking
 - 05 - Sortie de secours des bureaux
 - 06 - Accès aux locaux techniques (TGBT + transformateur)
 - 07 - Arbre "monumental" de haute tige
 - 08 - Patio vide jusqu'au RDC - planté en pleine terre
 - 09 - Bande plantée
 - 10 - Cheminement piéton - béton balayé
 - 11 - Rampe en béton - distribution des étages parking
 - 12 - Terrasse privative - platelage bois
 - 13 - Toiture végétalisée - bacs sédum
 - 14 - Sas désenfumage des escaliers
-
- Branchement RCU
 - Branchement AEP
 - Branchement EP
 - Branchement EU
 - Branchement AV
 - Branchement CFO

| | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|------|--|
| Maitrise d'ouvrage / SADEV 94 31 rue Anatole France 94300 Vincennes 01 43 98 95 60 rhimbault@sadev94.fr | Maitrise d'oeuvre / GRAAM architecture 53 rue Marceau 93100 Montreuil 01 83 37 81 80 contact@graamarchitecture.fr | Programme / Construction d'un projet immobilier mixte Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc | Observations / Pièces complémentaires. Demande Mairie du 25/07/2022 | Etude d'impact Date : 24/02/2022 | PLAN DE MASSE Echelle 1/500 | PC02 | |
|---|---|---|--|--|--|------|--|



| | | | | | | |
|---|---|---|--|--|---|--|
| Maitrise d'ouvrage / SADEV 94 31 rue Anatole France 94300 Vincennes 01 43 98 95 60 rhimbault@sadev94.fr | Maitrise d'oeuvre / GRAAM architecture 53 rue Marceau 93100 Montreuil 01 83 37 81 80 contact@graamarchitecture.fr | Programme / Construction d'un projet immobilier mixte Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc | Observations / Pièces complémentaires. Demande Mairie du 25/07/2022 | Etude d'impact Date : 24/02/2022 | ACCESSIBILITE : PLAN DE RDC Echelle 1/100 PC39-A | |
|---|---|---|--|--|---|--|



Maitrise d'ouvrage /

SADEV 94
 31 rue Anatole France
 94300 Vincennes
 01 43 98 95 60
 rhimbault@sadev94.fr

Maitrise d'oeuvre /

GRAAM architecture
 53 rue Marceau
 93100 Montreuil
 01 83 37 81 80
 contact@graamarchitecture.fr

Programme /

Construction d'un projet immobilier mixte
 Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Observations /

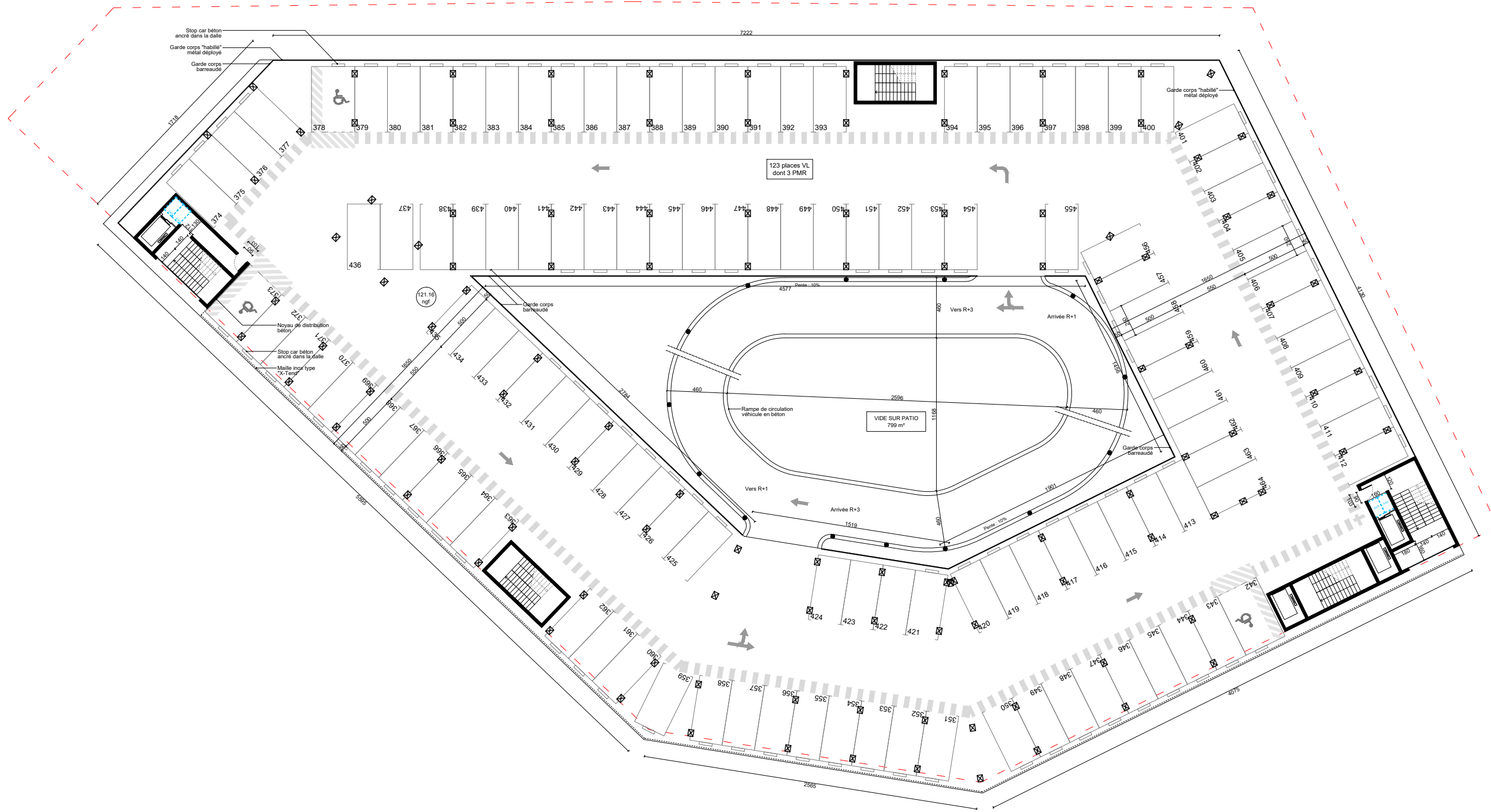
Etude d'impact

Date : 24/02/2022

**ACCESSIBILITE :
 PLAN ETAGE PARKING R+1**

Echelle
 1/333

PC39-B



Maitrise d'ouvrage /

SADEV 94
 31 rue Anatole France
 94300 Vincennes
 01 43 98 95 60
 rhimbault@sadev94.fr

Maitrise d'oeuvre /

GRAAM architecture
 53 rue Marceau
 93100 Montreuil
 01 83 37 81 80
 contact@graamarchitecture.fr

Programme /

Construction d'un projet immobilier mixte
 Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Observations /

Pièces complémentaires.
 Demande Mairie du 25/07/2022

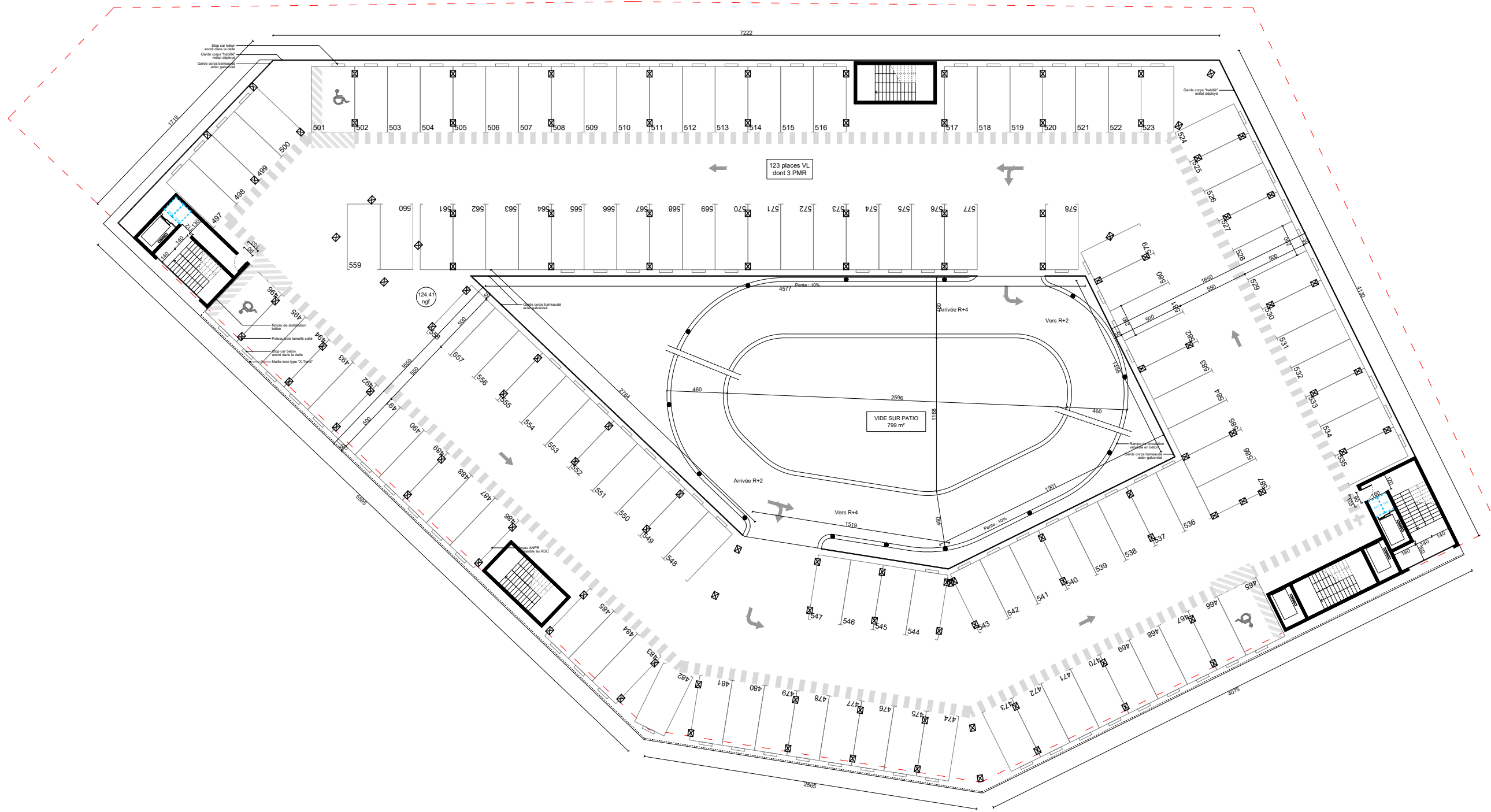
Etude d'impact

Date : 24/02/2022

**ACCESSIBILITE :
 PLAN ETAGE PARKING R+3**

Echelle
 1/333

PC39-C



Maitrise d'ouvrage /

SADEV 94
 31 rue Anatole France
 94300 Vincennes
 01 43 98 95 60
 rhimbault@sadev94.fr

Maitrise d'oeuvre /

GRAAM architecture
 53 rue Marceau
 93100 Montreuil
 01 83 37 81 80
 contact@graamarchitecture.fr

Programme /

Construction d'un projet immobilier mixte
 Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Observations /

Pièces complémentaires.
 Demande Mairie du 25/07/2022

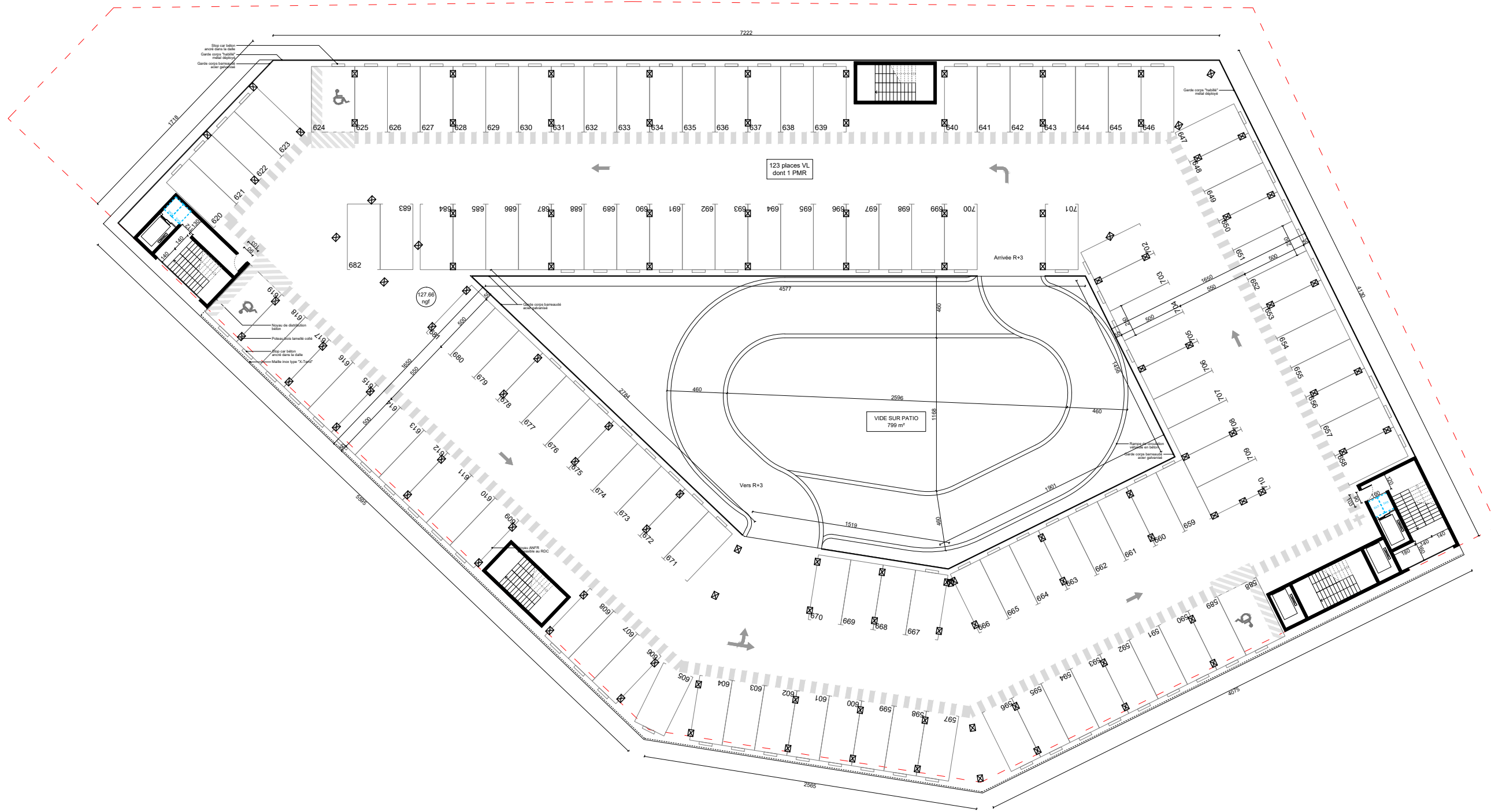
Etude d'impact

Date : 24/02/2022

**ACCESSIBILITE :
 PLAN ETAGE PARKING R+4**

Echelle
 1/333

PC39-D



Maitrise d'ouvrage /

SADEV 94
 31 rue Anatole France
 94300 Vincennes
 01 43 98 95 60
 rhimbault@sadev94.fr

Maitrise d'oeuvre /

GRAAM architecture
 53 rue Marceau
 93100 Montreuil
 01 83 37 81 80
 contact@graamarchitecture.fr

Programme /

Construction d'un projet immobilier mixte
 Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Observations /

Pièces complémentaires.
 Demande Mairie du 25/07/2022

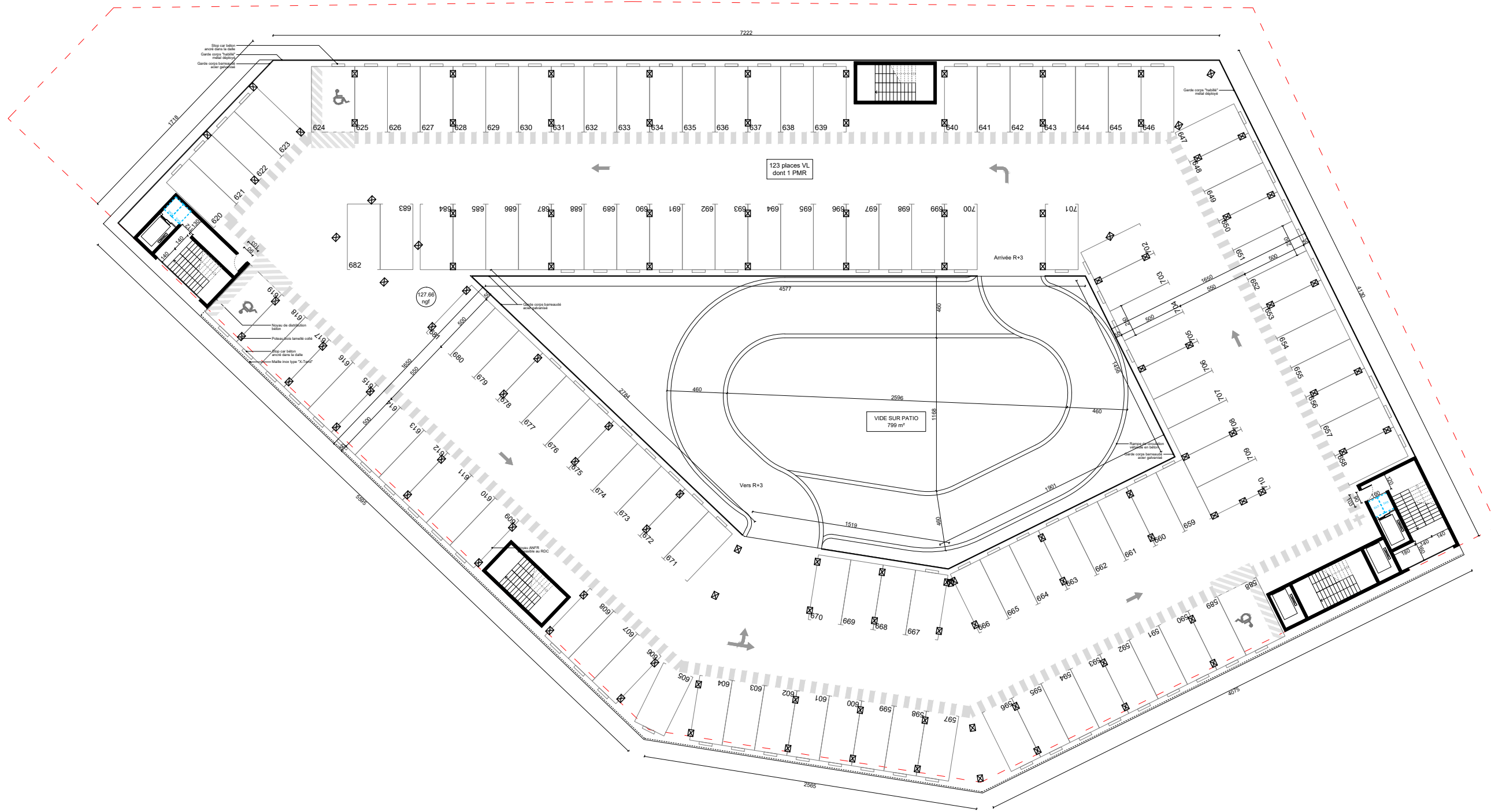
Etude d'impact

Date : 24/02/2022

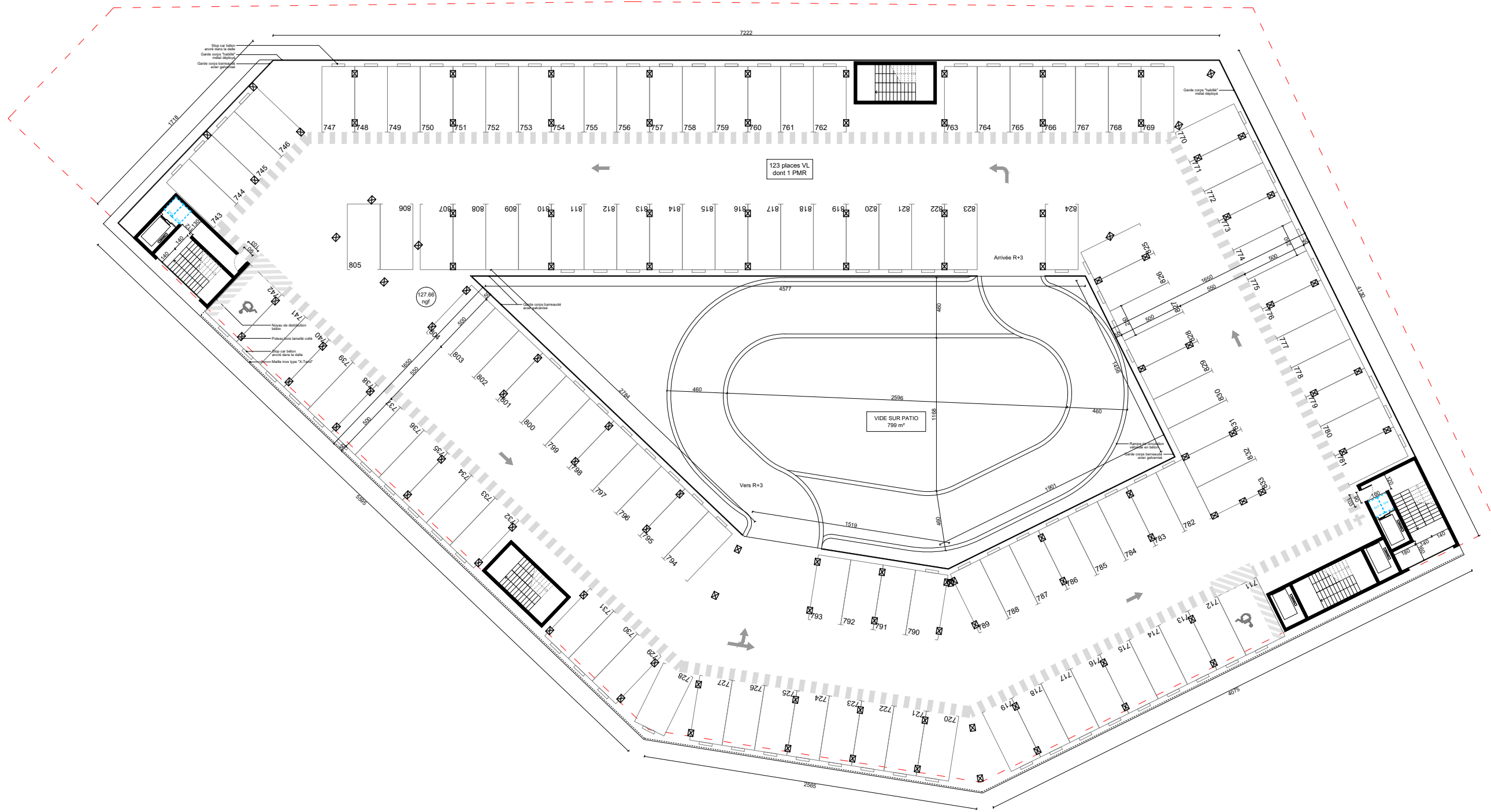
**ACCESSIBILITE :
 PLAN ETAGE PARKING R+5**

Echelle
 1/333

PC39-E



| | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|--|
| Maitrise d'ouvrage / SADEV 94 31 rue Anatole France 94300 Vincennes 01 43 98 95 60 rhimbault@sadev94.fr | Maitrise d'oeuvre / GRAAM architecture 53 rue Marceau 93100 Montreuil 01 83 37 81 80 contact@graamarchitecture.fr | Programme / Construction d'un projet immobilier mixte Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc | Observations / Pièces complémentaires. Demande Mairie du 25/07/2022 | Etude d'impact Date : 24/02/2022 | ACCESSIBILITE : PLAN ETAGE PARKING R+5 Echelle 1/333 PC39-F | |
|---|---|---|--|--|--|--|



Maitrise d'ouvrage /

SADEV 94
31 rue Anatole France
94300 Vincennes
01 43 98 95 60
rhimbault@sadev94.fr

Maitrise d'oeuvre /

GRAAM architecture
53 rue Marceau
93100 Montreuil
01 83 37 81 80
contact@graamarchitecture.fr

Programme /

Construction d'un projet immobilier mixte
Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Observations /

Pièces complémentaires.
Demande Mairie du 25/07/2022

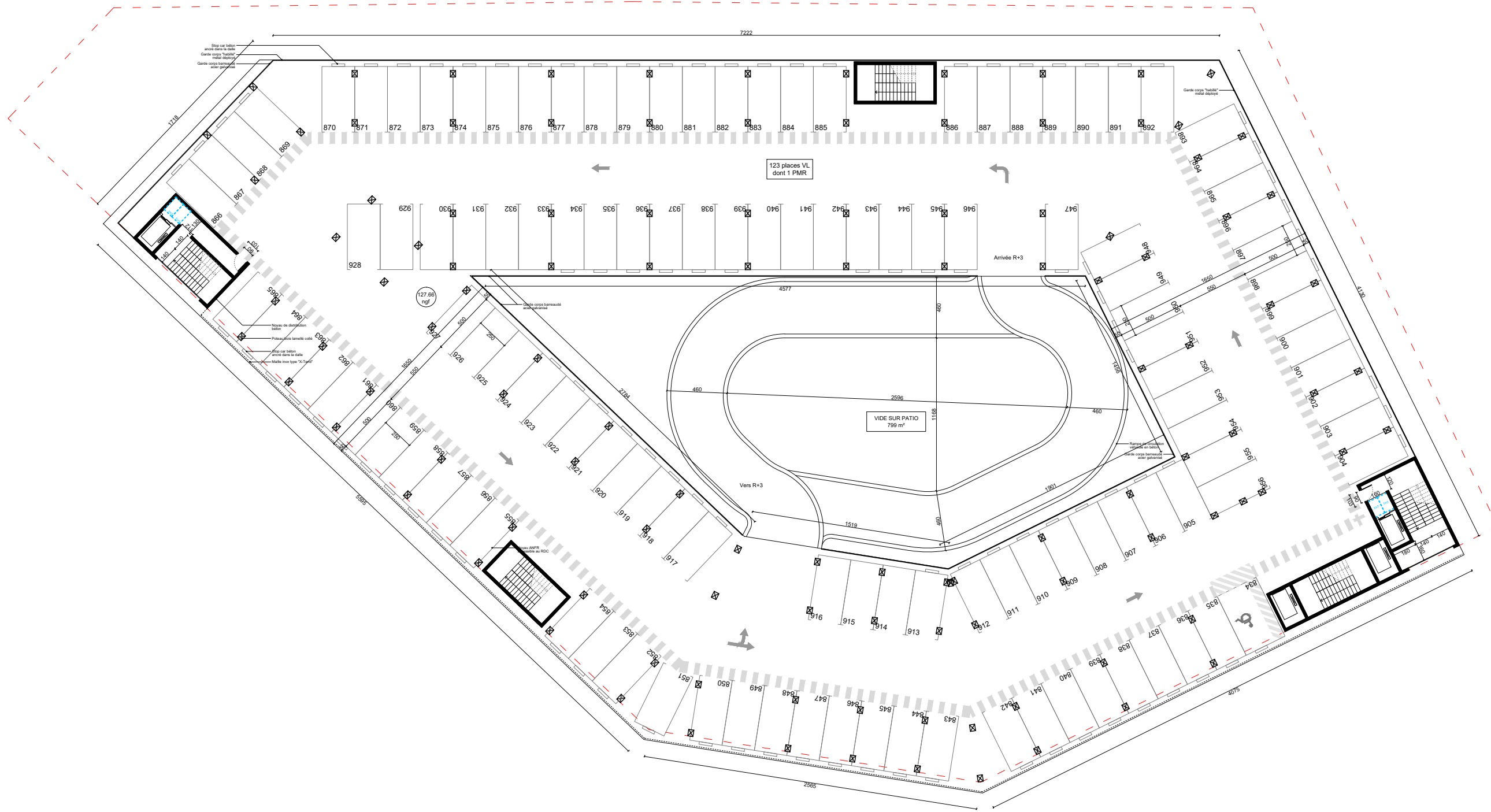
Etude d'impact

Date : 24/02/2022

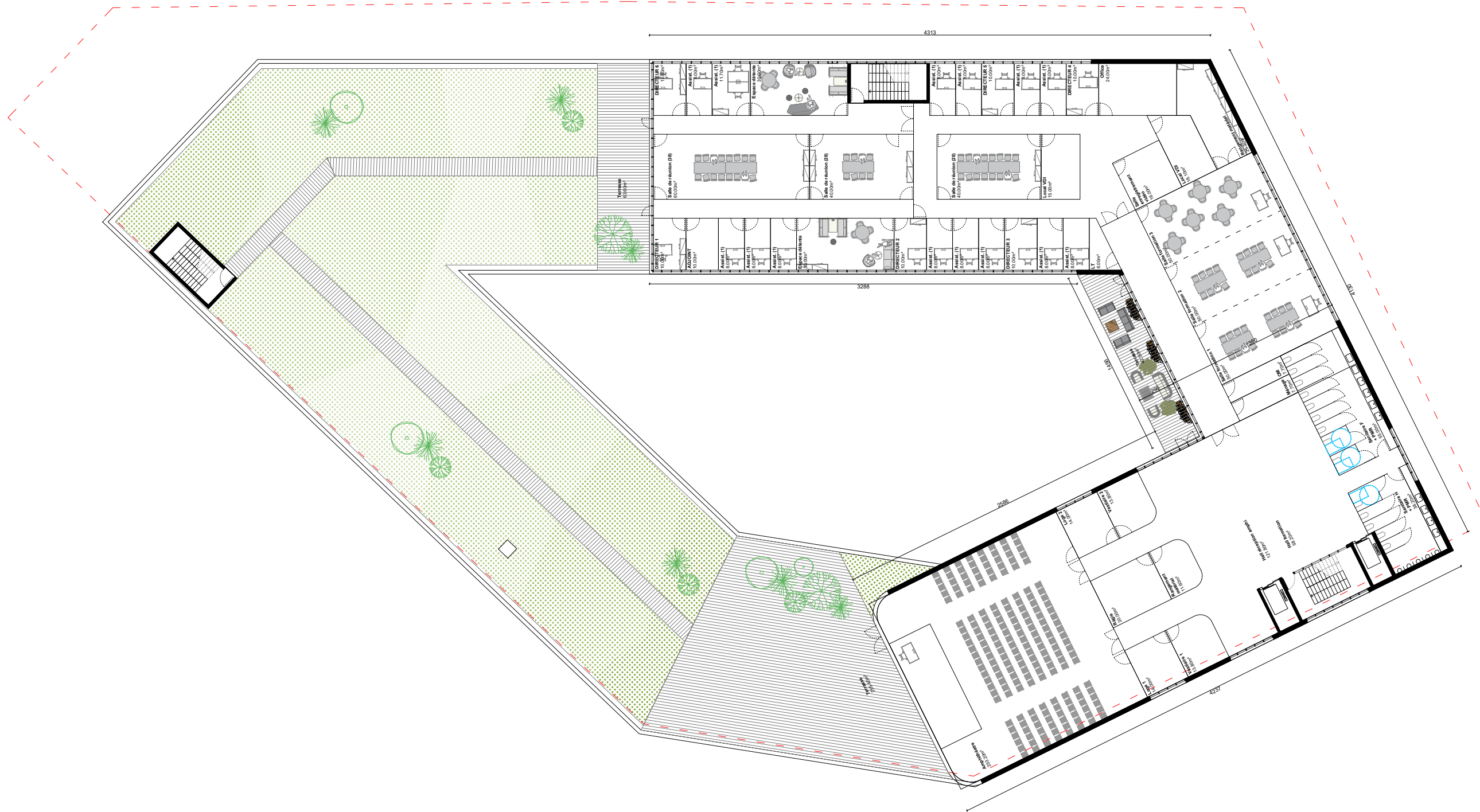
**ACCESSIBILITE :
PLAN ETAGE PARKING R+6**

Echelle
1/333

PC39-G



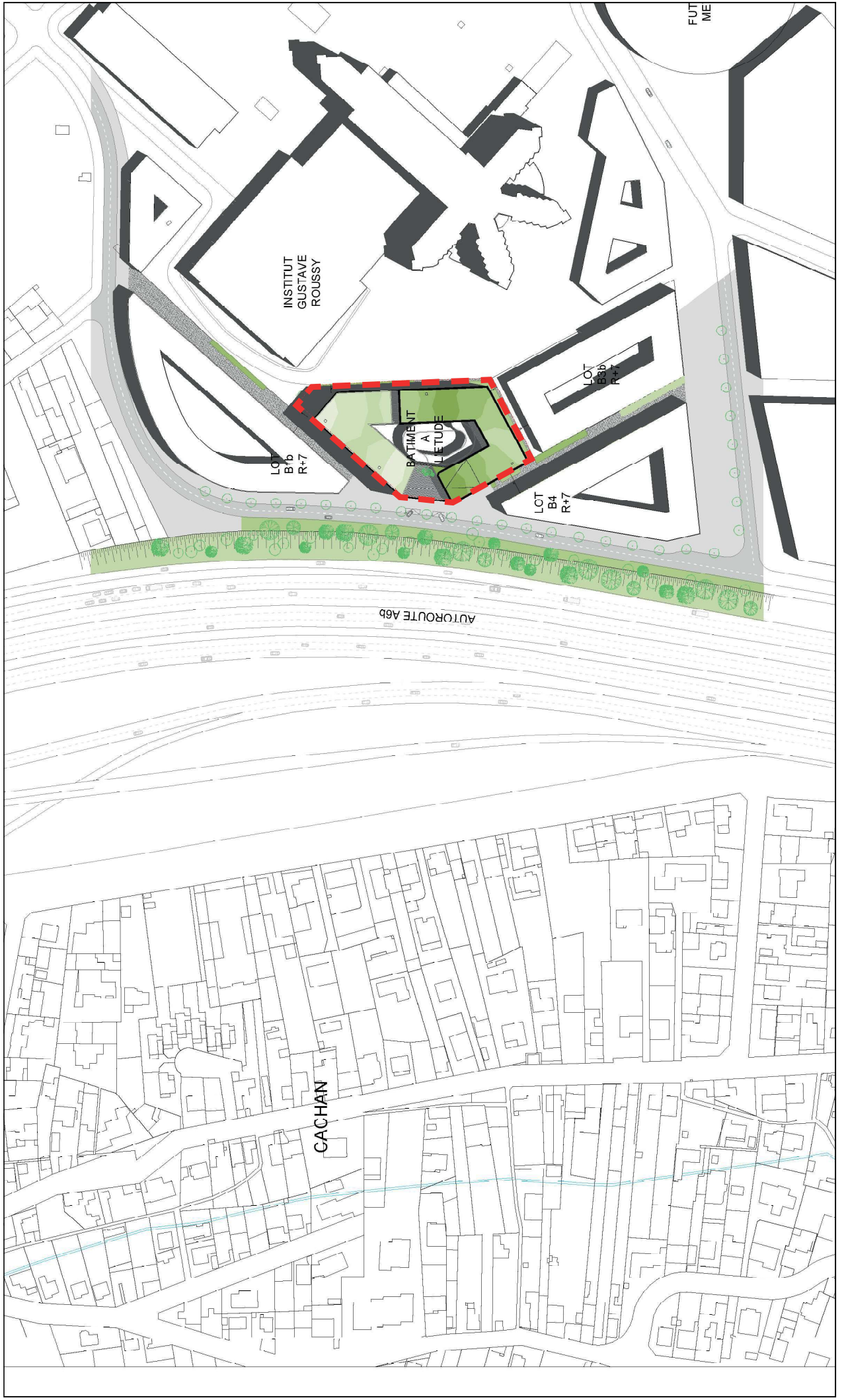
| | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|--|
| Maitrise d'ouvrage / SADEV 94 31 rue Anatole France 94300 Vincennes 01 43 98 95 60 rhimbault@sadev94.fr | Maitrise d'oeuvre / GRAAM architecture 53 rue Marceau 93100 Montreuil 01 83 37 81 80 contact@graamarchitecture.fr | Programme / Construction d'un projet immobilier mixte Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc | Observations / Pièces complémentaires. Demande Mairie du 25/07/2022 | Etude d'impact Date : 24/02/2022 | ACCESSIBILITE : PLAN ETAGE PARKING R+7 Echelle 1/333 PC39-H | |
|---|---|---|--|--|--|--|



| | | | | | | |
|---|---|---|--|--|---|--|
| Maitrise d'ouvrage / SADEV 94 31 rue Anatole France 94300 Vincennes 01 43 98 95 60 rhimbault@sadev94.fr | Maitrise d'oeuvre / GRAAM architecture 53 rue Marceau 93100 Montreuil 01 83 37 81 80 contact@graamarchitecture.fr | Programme / Construction d'un projet immobilier mixte Ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc | Observations / Pièces complémentaires. Demande Mairie du 25/07/2022 | Etude d'impact Date : 24/02/2022 | ACCESSIBILITE : PLAN ETAGE PARKING R+7 PC39-J | |
|---|---|---|--|--|---|--|

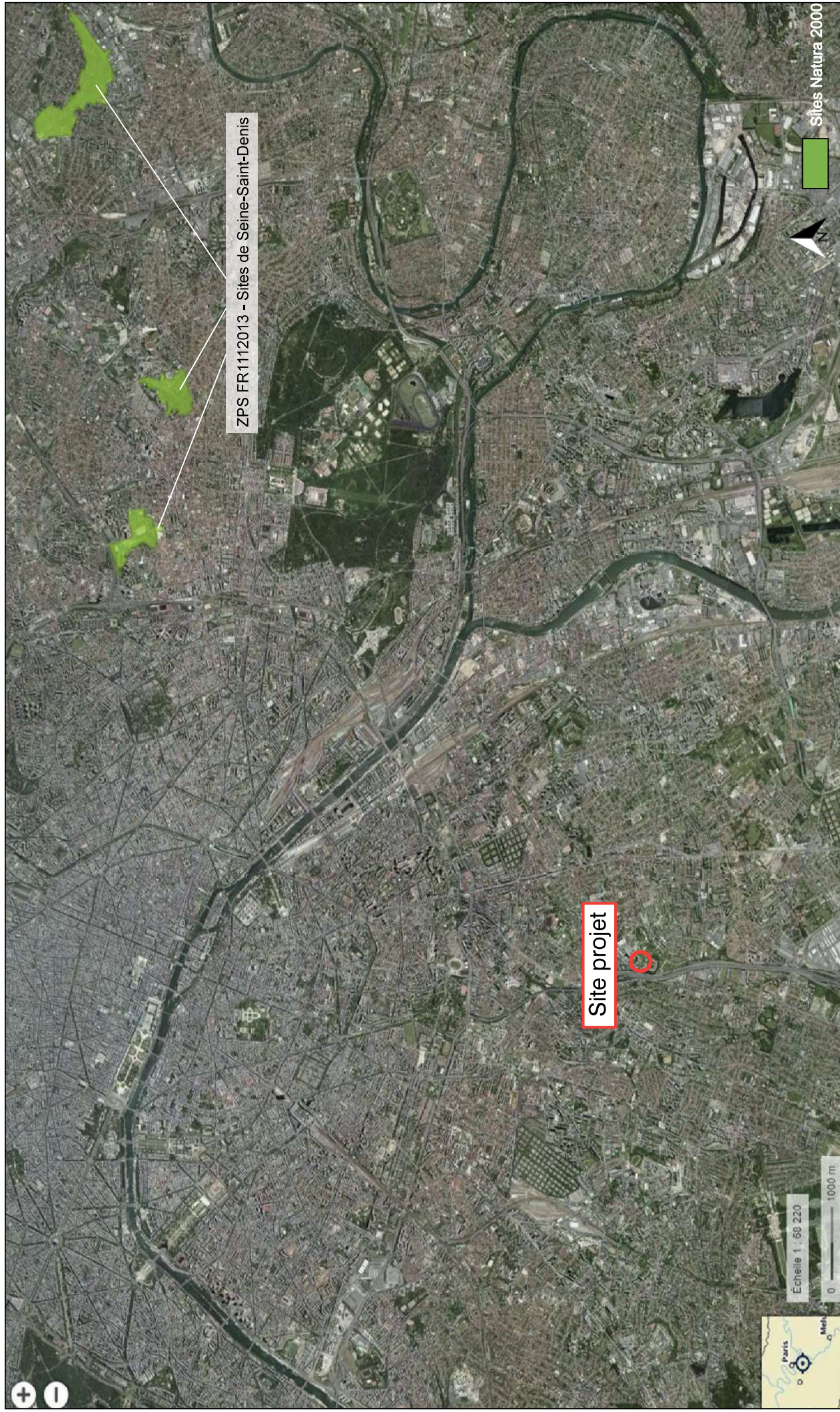
Annexe 5 au Cerfa 1414734*03
Construction d'un projet immobilier mixte sur l'ilot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Plan des abords



Annexe 6 au Cerfa 1414734*03
Construction d'un projet immobilier mixte sur l'îlot B3a - ZAC Campus Grand Parc

Sites Natura 2000 proches du projet



Sites Natura 2000